

Québec, le 24 mai 2016

[REDACTED]

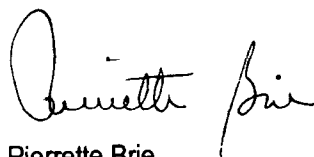
[REDACTED]

Je donne suite à votre demande d'accès reçue le 1^{er} avril 2016. Comme vous l'avez précisé lors d'un entretien téléphonique, vous souhaitez obtenir, d'une part, les sommes déboursées par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) depuis le 28 janvier 2016 dans le cadre du remaniement ministériel, et ce, ventilées selon différentes catégories de dépenses identifiées. D'autre part, vous désirez obtenir les sommes déboursées en février et mars 2016 pour tout le MTESS concernant certains éléments identifiés.

Vous trouverez ci-joint un document présentant, pour chaque catégorie de dépense visée par votre demande, les coûts assumés par le MTESS dans le cadre du remaniement ministériel. Vous y trouverez également les sommes déboursées en février et mars 2016 pour tout le Ministère, et ce, ventilées selon les éléments visés par votre demande.

Je vous rappelle que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, [REDACTED] mes sincères salutations.



Pierrette Brie
Responsable ministérielle de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j.